

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09112752 du 28/02/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
627447.01	MESURE BLADE ARMOR 8/32MM FATMAX	1	U		26,60	26,60		
254890.01	CUTTER MP18 STANLEY+BLOCAGE 010418	1	U		7,12	7,12		
11740.01	COLLE SOUPLE -SAC 25KG EDILIS	1	U		23,82	23,82		
243187.02	PROLIJOINT RUST.547 BEIGE -SAC 25KG	1	U		16,69	16,69		
BON N° 15838022 DU 26/02/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
779445.01	DISQUE EXPERT UF 125MM EDILIS	1	U		29,12	29,12		
11740.01	COLLE SOUPLE -SAC 25KG EDILIS	3	U		23,82	71,46		
FRAIS FIXES						5,00		
Total Eco-Contributon						(2,74)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
435,61	20,00% 87,12	522,73	31/03/25	L.C.R.	17807 00849 65521960397 89

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09112752 du 28/02/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15837044 DU 3/02/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
20104.01	GRILLE RDE D100 UBC100	1	U		2,35	2,35		
283950.01	TREILLIS OBRA OB-25 D7/7-4,21/2,26	9,51	M2		4,92	46,79		
	dont Eco-Contribution					(0,67)		
151.01	CHAINAGE SISM(3) 10/10-4D10 E15	6	ML		5,38	32,28		
	dont Eco-Contribution					(0,02)		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	10	U		9,63	96,30		
	dont Eco-Contribution					(2,00)		
BON N° 15837471 DU 12/02/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
188917.11	WEBER PRAL F T1 015 -SAC 25KG	3	U		9,40	28,20		
245405.06	PROFILE ANGLE DEPL.1046 BEIGE-2,25M	4,50	ML		3,68	16,56		
	dont Eco-Contribution					(0,05)		
BON N° 15837656 DU 18/02/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
597203.01	PORTE MINE LYRA DRY	1	U		7,84	7,84		
288997.03	MARQUEUR INDELEBILE BISEAU NOIR	1	U		1,23	1,23		
848396.01	ETUI MINES LYRA DRY GRAPHITES (12)	1	U		5,45	5,45		
188917.11	WEBER PRAL F T1 015 -SAC 25KG	2	U		9,40	18,80		
BON N° 15837999 DU 26/02/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par WILLIAM								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.